

CONSEIL COMMUNAL DE DAILLENS

Procès-verbal de la séance du 8 juin 2026

Sous la présidence de Mme Fabienne Forlani, Présidente.

Ordre du jour :

1. Appel
2. Approbation du PV du 27 avril 2026
3. Assermentation d'un nouveau conseiller
4. Communications du Bureau du Conseil
5. Communications de la Municipalité
6. Information sur la proposition de postulat de Monsieur le Conseiller Roberto Mocchi pour une réflexion sur la création d'une communauté électrique
7. Préavis 2026.03 CC – Rapport de la Municipalité sur la gestion 2025
8. Préavis 2026.04 CC – Rapport de la Municipalité sur les comptes 2025
9. Communications des Commissions
10. Divers
11. Contre-appel

1. Appel

Il relève la présence de 35 membres. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

2. Approbation des PV du 27 avril 2026

Le PV est approuvé à l'unanimité.

3. Assermentation d'un nouveau conseiller

Monsieur Danick Lecomte prête serment. Il rejoint le Conseil sous les applaudissements de l'assemblée.

4. Communications du bureau du Conseil

- Je remercie la commission des finances de me remettre ses vacances.
- Il reste du vin commandé lors de notre sortie à chercher à la commune.
- Un grand merci aux membres de la municipalité et à son administration pour l'excellente collaboration, pour leur soutien, leur patience et leur disponibilité. Mes remerciements vont également aux conseillers pour leur investissement et tous les précieux moments partagés. Je n'oublie pas non plus les membres du bureau; merci à vous pour votre travail.

Madame Hauser rejoint la séance à 19h08

5. Communications de la Municipalité

Monsieur le Syndic, Frédéric Burnand :

- Depuis mars nous avons connu plusieurs incivilités, actes de vol ou de vandalisme. Nous avons porté plainte.
- L'élaboration du projet du bâtiment de JVG2 prend du temps car plusieurs paramètres doivent être considérés. Par exemple, le classement du bâtiment en niveau 3, ce qui implique un préavis cantonal du projet ou la consultation du Service cantonal de l'accueil de jour des enfants (SCAJE) afin de vérifier que le projet soit en adéquation avec eux.
- Madame la Municipale, Barbara Busigny :
- Aucune communication.

Monsieur le Municipal, Juan-Carlos Hernandez :

- Aucune communication.

Monsieur le Municipal, Claude Herren :

- Aucune communication.

6. Information sur la proposition de postulat de Monsieur le Conseiller Roberto Mocchi pour une réflexion sur la création d'une communauté électrique

Le rapporteur de la commission adhoc lit le rapport.

Madame la Présidente, Fabienne Forlani, ouvre la discussion : aucune intervention.

Madame la Présidente, Fabienne Forlani, clôt la discussion et demande au Conseil s'il accepte que le postulat soit soumis à la Municipalité.

- Le postulat est accepté à l'unanimité

7. Préavis 2026.03 CC – Rapport de la Municipalité sur la gestion 2025

Le rapporteur de la commission de gestion lit le rapport.

Madame la Présidente, Fabienne Forlani, ouvre la discussion : aucune intervention.

Madame la Présidente, Fabienne Forlani, clôt la discussion, lit les conclusions et demande au Conseil s'il accepte le préavis municipal 2026.03 CC.

- Le préavis est accepté à l'unanimité



8. Préavis 2026.04 CC – Rapport de la Municipalité sur les comptes 2025

Le rapporteur de la commission des finances lit le rapport.

Madame la Présidente, Fabienne Forlani, ouvre la discussion :

Monsieur le Conseiller, Joël Pasche :

Nous avons des emprunts pour 14 millions de francs. Ces emprunts ont augmenté de combien et où se situe notre dette ? Est-ce que nous sommes sereins pour nous lancer dans des futurs investissements ?

- Monsieur le Syndic, Frédéric Burnand : Nous avons augmenté de 5 à 9 millions de francs notre dette durant cette législature. Nous vous proposerons des investissements en accord avec notre boursière et les préavis seront étudiés par la commission des finances. Nous ne dépasserons pas le plafond d'endettement.

Monsieur le Conseiller, Michel Lugeon :

Est-ce que vous prévoyez des remboursements à la fin des emprunts ?

- Monsieur le Syndic, Frédéric Burnand : Au terme d'un emprunt, nous en profitons pour rembourser des tranches de quelques milliers de francs.

Madame la Présidente, Fabienne Forlani, clôt la discussion, lit les conclusions et demande au Conseil s'il accepte le préavis municipal 2026.04 CC.

- Le préavis est accepté à l'unanimité

9. Communications des commissions

- Aucune communication.

10. Divers

Madame la Conseillère, Rosine Bourquin :

Est-ce que vous prévoyez de mettre en place quelque chose pour ralentir la vitesse de circulation sur la route d'Eclépens ? Par exemple un passage piéton ?

- Monsieur le Syndic, Frédéric Burnand : Ce sera une des réflexions de la prochaine législature. Nous savons que cette route est délicate et nous mettrons tout en œuvre pour améliorer cette situation.
- Monsieur le Municipal, Claude Herren : Il y a peu de dépassement du 50 km/h. Nous avons tenté de mettre en place le 30 km/h mais cette demande a été refusée par la DGMR. Le passage piéton pourrait être une éventualité, nous l'étudierons.

Monsieur le Conseiller, Danick Lecomte :

Quand est-ce que le concept du 30km/h sera terminé ?

- Monsieur le Municipal, Claude Herren : Les emplacements sont définitifs et imposés par la DGMR.



Madame la Conseillère, Alessandra Gubinelli :

Est-ce que Croqu'carotte sera consulté pour les discussions du projet de JVG2 ?

- o Monsieur le Syndic, Frédéric Burnand : Les différentes personnes impactées par ce projet seront consultées, comme lors du précédent projet.

Monsieur le Syndic, Frédéric Burnand :

À la fin de cette législature, la Municipalité revient sur cinq années riches en défis et en réalisations. Malgré une période intense marquée par une équipe réduite, plusieurs urgences et des imprévus, la commune a su faire preuve de réactivité, d'adaptation et de solidarité.

Les relations entre les autorités se sont améliorées, tout comme la stabilité du personnel communal, qui forme aujourd'hui une équipe engagée et investie.

La Municipalité souligne l'importance de préserver la qualité de vie du village, ses infrastructures et l'harmonie entre les générations, notamment face aux récentes incivilités.

Des remerciements sont adressés aux membres du Conseil communal sortants pour leur engagement, ainsi qu'aux futures autorités appelées à poursuivre le travail dans un esprit constructif.

Un hommage particulier est rendu à M. Claude Herren, municipal sortant, pour son implication et pour plusieurs réalisations concrètes en faveur de la commune.

La Municipalité souhaite que nous continuions à œuvrer ensemble pour préserver les valeurs et les atouts du village, avec confiance en l'avenir.

11. Contre appel

37 membres répondent au contre-appel.

La séance est levée à 20h00



La Présidente

La Secrétaire